



Habitants
2 108 977



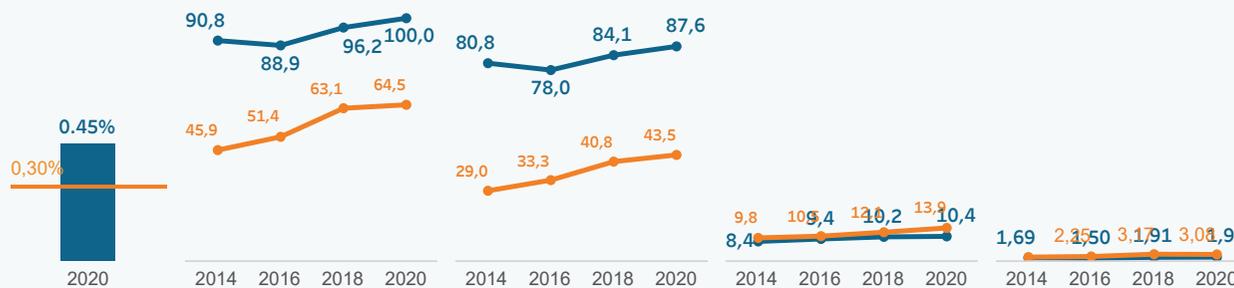
PIB
22 014 €
Médiane CdE 20 301 €



Salaire moyen brut annuel
22 300 €
Médiane CdE 20 612 €

Budget du système judiciaire exécuté

Système judiciaire		Tribunaux	Ministère public	Aide judiciaire
0.45% de PIB	100.0 par hab.	87.6 par hab.	10.4 par hab.	1.99 par hab.
Médiane CdE : 0,30%	Médiane CdE : 64,50	Médiane CdE : 43,53	Médiane CdE : 13,86	Médiane CdE : 3,08



Budget : En 2020, la Slovénie a consacré 210 956 409€ au budget exécuté du système judiciaire, soit 100€ par habitant (bien au-dessus de la médiane du CdE) et 0,45% du PIB (au-dessus de la médiane du CdE). La tendance du système judiciaire montre une augmentation régulière similaire à la tendance européenne. La répartition du budget du système judiciaire en Slovénie est la suivante : 88% pour les tribunaux, 10% pour les services du ministère public et 2% pour l'aide judiciaire, ce qui favorise davantage le budget des tribunaux par rapport à la tendance européenne.

Parité

La répartition hommes/femmes dans le système judiciaire slovène est fortement en faveur des femmes. En 2020, il y a 79,9% de femmes parmi les juges et 68,4% parmi les procureurs. Il en va de même pour les présidents de tribunaux (67% de femmes) et les chefs de ministères publics (62%). La situation est stable pour les présidents de tribunaux depuis 2012 alors que pour les chefs de ministères publics la situation était inversée en 2012.

Les TIC dans le système judiciaire

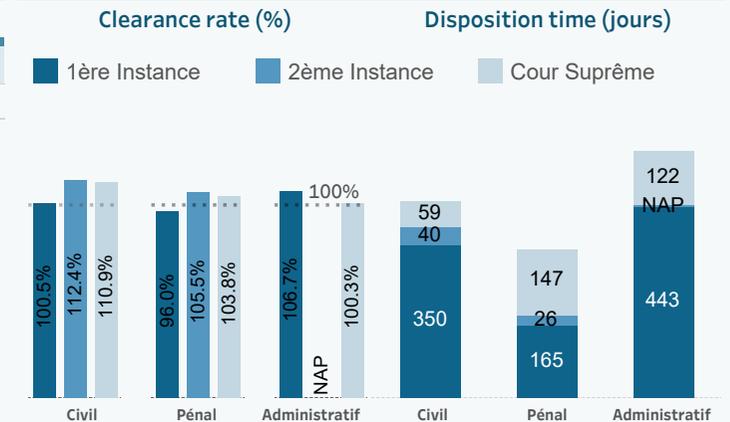
L'indice TIC de 7,5 pour la Slovénie se situe au milieu entre la valeur médiane et la valeur maximale du CdE. L'investissement absolu dans les TIC reste proportionnellement faible par rapport au budget total des tribunaux.

Des modifications apportées à la loi sur la procédure pénale ont étendu la réglementation relative à la gestion électronique des affaires civiles au domaine du droit pénal.

Justice adaptée aux enfants

La Slovénie a mis en œuvre le système « Barnahus » dans le but de coordonner des procédures simultanées d'enquêtes criminelles et de protection des enfants, de soutenir les enfants victimes ou témoins de violences et de garantir un environnement sûr et adapté aux enfants pendant la procédure. Une série d'activités ont été menées dans le but d'amender les lois et politiques pertinentes, de développer des stratégies, des outils et des procédures, de former les professionnels travaillant avec les enfants et de sensibiliser le public aux abus sexuels d'enfants.

Efficacité



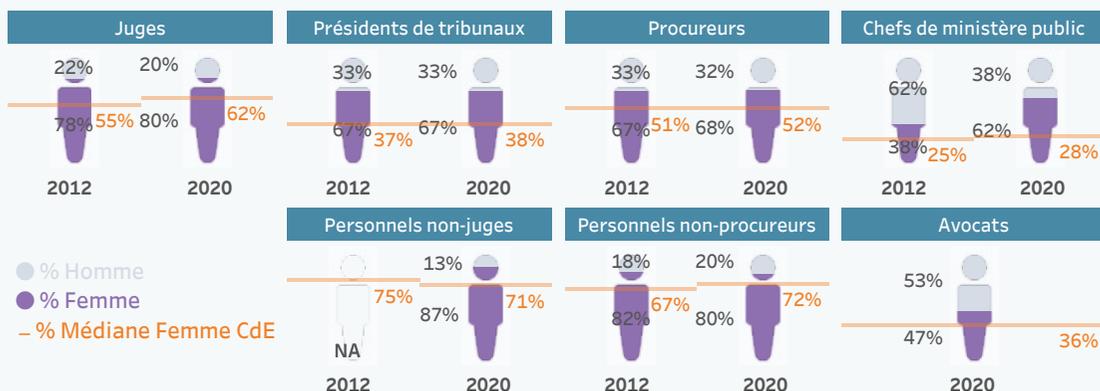
Efficacité : Conformément à la tendance européenne, en Slovénie, les procédures pénales se caractérisent par la durée la plus courte, suivies des procédures civiles et administratives. De même, la première instance est la plus longue, tandis que la deuxième instance semble exceptionnellement rapide. En particulier, les affaires pénales de 2ème instance ont le DT le plus bas - seulement 26 jours.

En raison de la pandémie de COVID-19 qui a limité le fonctionnement des juridictions, les tribunaux de 1ère instance ont reçu et résolu moins d'affaires, notamment en matière civile et pénale, et leur efficacité a été réduite. En revanche, les tribunaux de 2ème instance et la Cour suprême sont parvenus à réduire le nombre d'affaires pendantes, le nombre d'affaires terminées étant supérieur au nombre réduit d'affaires nouvelles. En outre, ces dernières années, le tribunal administratif a été surchargé par l'afflux de nouvelles affaires, en raison de l'exécution d'un arrêt de la CEDH ainsi que d'un nombre considérable d'affaires urgentes, ce qui a entraîné des retards pour les affaires « ordinaires ».

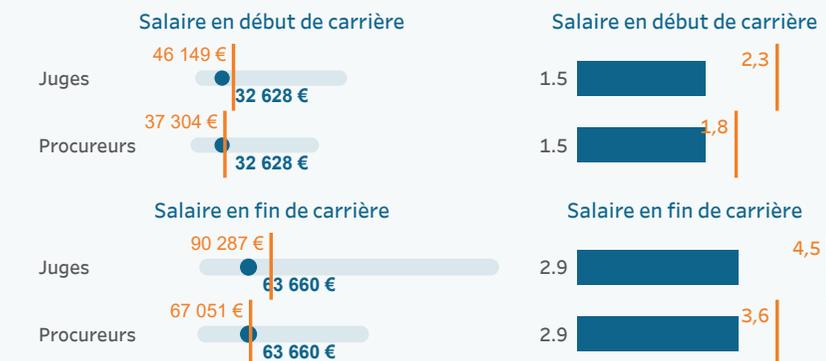
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



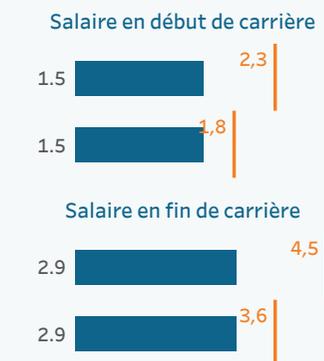
Parité



Salaires bruts absolus

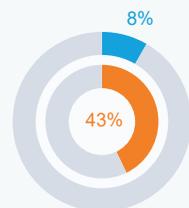


Ratio avec le salaire moyen brut annuel



Tribunaux (pour 100 000 habitants)

Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance

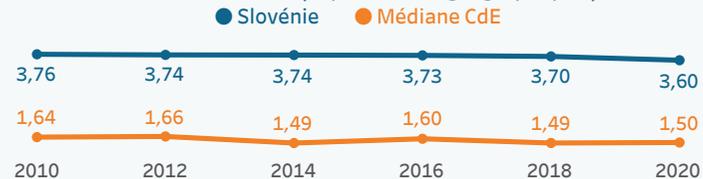


● Tribunaux spécialisés
● Tribunaux de droit commun
● Médiane CdE

Tribunaux de droit commun et spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)

Indice	Total	Valeur	Médiane CdE
Total	7.51	7.51	6,5
Taux de déploiement	Civil	9.29	6,6
	Pénal	5.85	5,7
	Administratif	5.7	6,1
Communication avec les tribunaux	Civil	9.59	6,1
	Pénal	3.04	4,1
	Administratif	3.04	5,0
Gestion des tribunaux et des affaires	Civil	10	7,3
	Pénal	8.55	7,3
	Administratif	9.03	7,4
Aide à la décision	Civil	8.04	7,0
	Pénal	8.27	7,3
	Administratif	8.04	7,2

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100

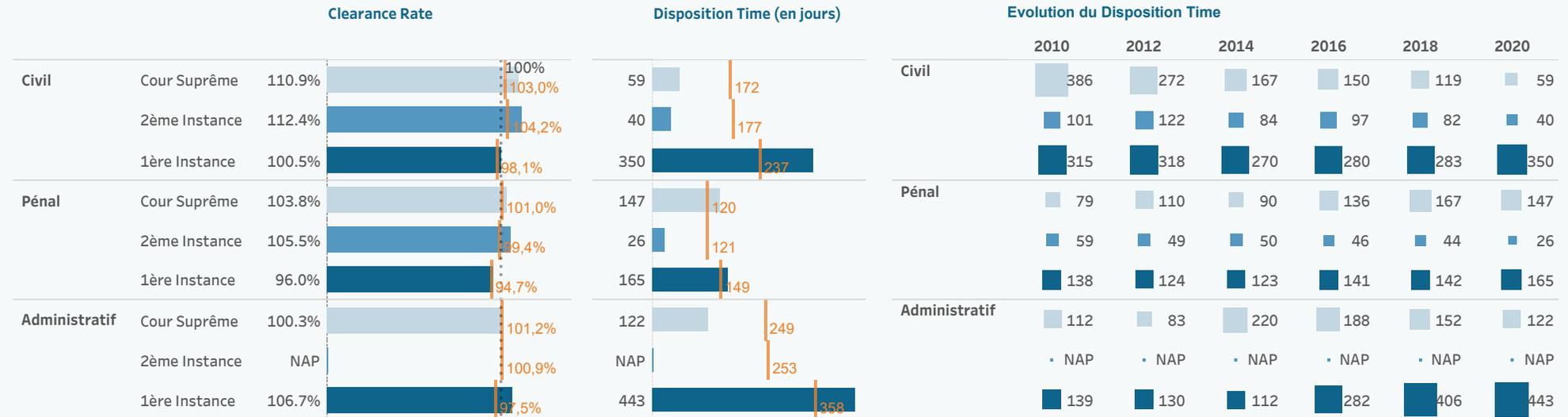
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré d'affaires diminue
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré d'affaires augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) mesure le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue devant les tribunaux, en tenant compte du rythme de travail actuel des tribunaux.

Instance

Cour Suprême
2ème Instance
1ère Instance

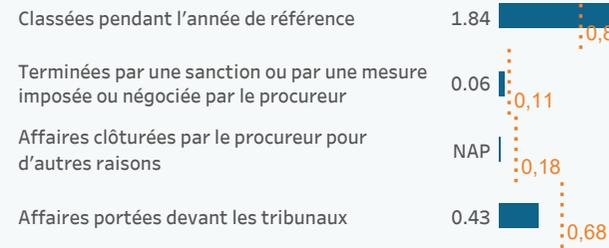


Ministère public

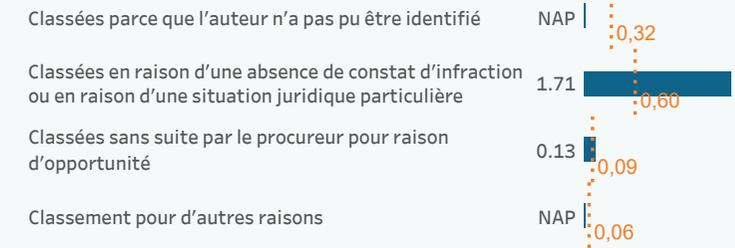
Nombre total d'affaires pénales en 1ère instance pour 100 habitants



Répartition des affaires traitées pour 100 habitants



Répartition des affaires classées pour 100 habitants



Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Sites internet relatifs au système judiciaire

1 - Textes législatifs

<https://www.uradni-list.si/>; <http://www.pisrs.si/>;
<https://www.dz-rs.si/>

2 - Jurisprudence de la/des instance(s) supérieure(s)

<http://sodnapraksa.si/>

3 - Informations sur le système judiciaire

<https://nasodiscu.si>